

Administration communale de Waimes

Nom :	
Prénom :	
Intitulé de la fonction :	Ouvrier FOSSOYEUR / Ouvrier POLYVALENT (m/f/x)
Code ROME :	

MISSION

L'ouvrier fossoyeur (m/f/x) est affecté à l'ensemble des travaux que réalise le service des travaux et aux tâches liées à sa fonction, telles que le fossoyage et le terrassement, l'inhumation, l'entretien général et les aménagements dans les cimetières et du patrimoine de la commune de Waimes tout en en assurant la logistique. Il est également affecté à des tâches non liées à la fonction de fossoyeur en dehors des besoins liés à ce poste, à savoir des travaux effectués par le service d'entretien des espaces publics.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Se conformer en tout temps aux normes de sécurité conformément à la loi sur le bien-être au travail
- Etre détenteur d'un permis de conduire B
- Posséder un casier judiciaire vierge

COMPETENCES ORGANISATIONNELLES

- **Compétences**
Capacité à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
Capacité à s'informer et se former aux évolutions du métier.
Capacité à apprécier l'urgence des demandes
- **La civilité**
Capacité à traiter les bénéficiaires et les membres de l'administration avec considération et empathie.
- **La collaboration**
Capacité à collaborer avec ses collègues et à contribuer au maintien d'un environnement agréable.
- **L'interaction**
Capacité à collaborer avec les autres corps de métier
- **La communication**
Capacité à communiquer avec le public, ses collègues et sa hiérarchie.
Capacité à communiquer aisément à l'oral.
- **La déontologie (intégrité et professionnalisme)**
Capacité à faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction.
Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers
Adhérer aux objectifs et respecter tous les règlements et procédures de l'institution
Faire preuve de ponctualité
Veiller au respect des normes environnementales
- **Ethique de la profession**
Respecter la déontologie propre à la fonction et en particulier le respect du secret professionnel
Etre discret et respecter les normes funéraires
- **Droit de réserve et de discrétion**
- **La qualité et degré d'achèvement du travail accompli**
Capacité à accomplir un travail de qualité de façon méthodique, précise et rigoureuse
- **L'efficacité**
Capacité à effectuer l'ensemble des tâches dans les délais imposés.
- **L'initiative**
Capacité à agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction, à faire face à une situation imprévue.

Administration communale de Waimes

- **L'investissement professionnel**
Capacité à s'investir dans sa fonction, à maintenir son niveau de performance et de motivation, à mettre à niveau ses compétences.
- **La flexibilité**
Capacité à s'adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs
- **Le self-control**
Capacité à réagir avec calme et maîtrise de soi, en présence d'évènement soudain ou imprévu.
Capacité à gérer ses émotions afin de prendre du recul face à la mort et aux circonstances physiquement et émotionnellement éprouvantes.

COMPETENCES LIEES A LA FONCTION

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive.

Réaliser les travaux sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique

GENERALITES :

- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou du patrimoine
- Effectuer des travaux simples non liés à sa qualification
- Effectuer des travaux liés à sa qualification
- Effectuer les tâches accessoires nécessaires à l'exercice de sa fonction
- Effectuer des tâches générales effectuées par le service d'entretien des espaces publics ou des autres équipes du service travaux selon les capacités et compétences
- Veiller à la propreté du travail et nettoyer le chantier à l'issue du travail
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers

SPECIFICITES :

Production

- Assurer les travaux de terrassement de fouilles avec ou sans engin de terrassement selon l'exiguïté des lieux
- Assurer la préparation technique des inhumations
- Assurer la préparation des fouilles (manuellement ou mécaniquement) en cas d'inhumation en pleine terre
- Assurer des opérations d'ouverture et de fermeture des caveaux, cavurnes, columbaria
- Assurer le placement de signalisation de sécurité à proximité de fosses ouvertes pour éviter les chutes
- Assurer l'entretien des cimetières (sépultures, vérification de la stabilité des monuments)
- Assurer l'entretien des cimetières, des allées, des plantations, des pelouses, des parcelles de dispersions et des abords en collaboration avec le service des ouvriers.
- Assurer la bonne lecture des plans et retrouver l'emplacement des caveaux existants et concessions
- Assurer la prise en charge des inhumations et exhumations, les travaux liés à l'hygiène des locaux techniques et des lieux fréquentés par le public
- Assurer la collaboration avec les pompes funèbres et les marbriers
- Assurer la surveillance des travaux effectués par les entreprises et la bonne application du règlement
- Assurer la gestion et l'entretien général des cimetières communaux afin de mettre à la disposition des usagers des espaces funéraires de qualité
- Veiller au bon déroulement des opérations funéraires
- Assurer le creusement des fosses
- Assurer le comblement des fosses après inhumation
- Assurer la manipulation des cercueils/urnes
- Assurer l'accueil des familles et de l'entourage
- Procéder à l'inhumation des restes funèbres (dispersion des cendres, mise en terre et en caveau de cercueils, inhumation des urnes funéraires)
- Assurer l'exhumation et la reprise des anciens terrains concédés
- Assurer la désaffectation des sépultures devenues propriété communale, l'évacuation et le transfert des dépouilles mortelles dans les ossuaires désignés à cet effet
- Assurer une gestion du patrimoine cinéraire avec le service travaux
- Soulever des charges importantes en respectant les principes ergonomiques
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement (porter les équipements de protection individuelle lors de la manipulation des corps, de l'entretien des installations...)
- S'adapter aux conditions climatiques (chaleurs, vent, verglas, pluie, humidité...)

Administration communale de Waimés

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assumer la gestion des compteurs d'eau (ouverture/fermeture en fonction de la période et des consignes du service travaux) ▪ Se rendre disponible le week-end et les jours fériés <p><u>Contrôle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler l'état des ouvrages présents dans les cimetières (abandon, délabrement, dégâts,) ▪ Identifier les causes des dégâts ▪ Contrôler l'exactitude des données et emplacements avant la préparation d'une inhumation <p><u>Information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer le supérieur hiérarchique de l'état d'avancement du chantier en cours ▪ Informer le supérieur hiérarchique de tout problème lié à la sécurité ou à l'intégrité (état/fonctionnement) des EPI et EPC ▪ Prendre connaissance des consignes de travail quotidiennes et du planning ▪ S'informer sur les conditions du chantier ▪ Proposer des solutions afin de remédier aux problèmes rencontrés avant, pendant et à l'issue des travaux. <p><u>Interaction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer avec les autres corps de métier ou entreprises ▪ Collaborer avec les membres de l'équipe ▪ Collaborer avec les ouvriers des autres services techniques ▪ Collaborer étroitement avec le service administratif ayant en charge la gestion des cimetières ▪ Tenir à jour le cadastre et les plans des cimetières ▪ Participer de manière active et régulière aux formations proposées ▪ Signaler des défaillances remarquées aux outillages, matériels, véhicules, infrastructures ▪ Interagir avec les pompes funèbres, les familles de la personne décédée et leur entourage ▪ Se montrer discret face aux familles endeuillées et à leur entourage ▪ Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi en présence d'un événement soudain ou imprévu devant les familles ▪ Canaliser ses réactions émotionnelles et physiques face aux corps en putréfaction ▪ Recevoir et renseigner les visiteurs et les familles dans les cimetières ▪ Faire respecter le règlement funéraires et sépultures de la commune aux visiteurs ▪ Adopter une tenue et une présentation correcte tant dans l'aspect que dans les comportements et observer une attitude de respect vis-à-vis des défunts et des familles
<p>Gérer le matériel, les matériaux, le charroi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réceptionner, vérifier et stocker les matières et le matériel ▪ Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux selon les procédures mises en place ▪ Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements, les véhicules et les locaux ▪ Prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche ▪ Transporter et déplacer le matériel et les matériaux sur le chantier ▪ Maîtriser la conduite de véhicules nécessitant l'obtention d'un permis de conduire B ▪ Maîtriser l'utilisation des équipements de travail ▪ Maîtriser l'utilisation de l'outillage, les machines, les ustensiles, les appareils, les produits, les matériaux nécessaires à la fonction ▪ Signaler les besoins de produits ou de nouveau matériel